



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne.

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18 MOT.021

Déposé le : 27.02.18

Scanné le : _____

Art. 120 à 126a LGC La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate.

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

Important : sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre de la motion

Pour une taxe raisonnable et concurrentielle. Art. 120 à 126 LGC.

Texte déposé

Le motionnaire demande une baisse linéaire de 40% de la taxe des véhicules.

Dans notre canton, les véhicules immatriculés sont très fortement taxés en comparaison à d'autres cantons suisses. Dans le Valais par exemple, ces taxes (impôts) sont moins chères de 50 % que dans le canton de Vaud. Dans le canton de Fribourg, ces mêmes taxes sont 30% plus économiques que dans notre canton.

Il s'agit là d'un impôt. Cet impôt n'est pas affecté au Service des Automobiles, ni aux routes, mais va directement à la caisse générale du canton.

Il en résulte pour les citoyens de notre canton et les entreprises, une certaine distorsion, voire une concurrence déloyale de la part des entreprises qui ont des véhicules immatriculés dans d'autres cantons.

Notre canton fait partie de ceux dont l'imposition est la plus élevée en Suisse à tous niveaux. En réduisant la taxe sur les véhicules, on donnerait à une très large partie de la population cantonale un allègement fiscal non négligeable. Cette mesure permettrait, entre autres, d'atténuer les hausses que nos contribuables ont subies ces dernières années.

Pour ces raisons, je demande de Conseil des États de procéder à la réduction linéaire de 40% de la taxe (impôt) actuelle de tous les véhicules immatriculés dans notre canton.

Commentaire(s)

Conclusions

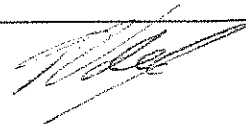
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | <input type="checkbox"/> |
| (c) prise en considération immédiate et renvoi au CE | <input type="checkbox"/> |
| (d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire | <input type="checkbox"/> |

Nom et prénom de l'auteur :

Pierre Volet

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Chers Collègues,

Suite à ma proposition de motion, vous m'avez demandé de mieux étayer mes propos en discutant avec quelques collègues, c'est ce que j'ai fait et voici les arguments qui en découlent :

- Pourquoi ne faut-il pas toucher les tarifs actuels de ces taxes ? Car ceux-ci ont été élaborés avec des critères écologiques tels que motorisation, puissance, poids total, émissions de CO₂, 1^{ère} mise en circulation et bonus ; s'ils sont acceptés par tous les acteurs actuels et si on venait à changer d'échelle, cela créerait une administration inutile.
- Plus de 550'000 véhicules sont immatriculés dans notre canton ; autant de contribuables bénéficieraient d'une baisse d'impôt. Une large partie de notre population serait ainsi touchée, grâce à cette baisse d'impôt.
- Une taxe annuelle (impôt) de CHF 245 millions est encaissée actuellement dans le canton.
- Nous voulons un canton concurrentiel et ceci faciliterait le transport de gravier vaudois, vis-à-vis d'autres cantons ou de la France.
- Pour nos entreprises du bâtiment, on pourrait être plus concurrentiel avec nos voisins, qui eux se déplacent énormément pour venir travailler dans notre canton et par la force des choses : moins de déplacement = moins de pollution et de bouchons.
- Pour les citoyens qui font des immatriculations dans d'autres cantons car plus économiques, rapatrie leur taxe sur le canton.
- Les taxes du canton de Vaud sont dans les plus élevées de Suisse.
- Tous les milieux économiques confirment que les contribuables vaudois paient le plus d'impôts et de taxes en tous genres. C'est le moment de faire quelque chose pour nos citoyens.

Annexes :

- Comparatif 2017

- Impôt sur les véhicules à moteur en Suisse, journal du TCS

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Deillon Fabien

Démétriades Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole

Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Epars Olivier

Evéquoze Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Freymond Cantone Fabienne

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Gross Florence

Guignard Pierre

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice 	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc 	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan 	Schelker Carole 
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André 	Schwaar Valérie
Liniger Philippe 	Petermann Olivier 	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick 
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric 
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc 
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel 	Radice Jean-Louis 	Suter Nicolas
Masson Stéphane 	Rapaz Pierre-Yves 	Tafelmacher Pauline
Matter Claude 	Räss Etienne	Thuillard Jean-François 
Mayor Olivier	Ravenel Yves 	Treboux Maurice 
Meienberger Daniel 	Rey-Marion Alette 	Trollet Daniel
Meldem Martine 	Rezso Stéphane 	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner 	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise 	Volet Pierre 
Miéville Michel 	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe 
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard 	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion 
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette 	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François 	Rubattel Denis 	Zünd Georges 
Neumann Sarah	Ruch Daniel 	Zwahlen Pierre